

À la une

Rapport "Sauvé" : vers une nouvelle réforme de la justice ?

Après des mois d'attente et de report en raison de la période électorale, le comité indépendant, présidé par l'ancien vice-président du Conseil d'État Jean-Marc Sauvé, a enfin remis son rapport à Emmanuel Macron le 8 juillet 2022. Éclairage sur les principales propositions.



© Felix Pergande_AdobeStock

Doctrine

Le pacte de préférence dans l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux : des propositions à parfaire

étude par Michael TOTA

Technique

L'attribution aux associations caritatives d'objets placés sous main de justice devenus propriété de l'État

par Julien FAIDHERBE

Jurisprudence

Libération de la parole et diffamation : le poids des mots dans la balance des intérêts

note par Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE
sous Cass. 1^{re} civ., 11 mai 2022

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• David NOGUÉRO

Professeur à l'université Paris Cité (IDS – UMR-INSERM 1145)

• Xavier LEDUCQ

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL



Les outils de la défense des deux côtés de la barre

➤ **SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022**

9H00-17H00 / Impérial Palace (Annecy)

Formation sous la direction scientifique de **Philippe Vouland, François Saint-Pierre et Marie Burguburu**,
avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale

PROGRAMME

08H45 Accueil des participants

09h00 Début de la formation

LES FONDAMENTAUX TOUJOURS RÉPÉTÉS

- . Secret professionnel (Presse justice confrères)
- . La relation avec le client
- . La question des écoutes
- . L'immunité

Matthieu BOISSAVY, avocat (Paris, New York), vice-président de la commission
Libertés et droits de l'Homme au Conseil national des barreaux

ÊTRE UTILE AVANT L'AUDIENCE

GAV, CI, Instruction, IPC, demandes d'actes, expertise,
la fin d'instruction

Karine BOURDIE, avocate (Paris), co-présidente de l'Association
des Avocats Pénalistes (ADAP)

L'AUDIENCE CORRECTIONNELLE ET CRIMINELLE

- . Comment se préparer ?
- . Les questions aux témoins et experts
- . Les incidents contentieux
- . Le donné acte

Patricia LYONNAZ, ancienne Bâtonnière (Annecy)

12h15 Questions de la salle

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

LE POST PÉNAL QUI S'ANTICIPE

- . Maîtriser la question des remises de peine, l'application
de la loi dans le temps et le régime de confusion de peines
- . Demander une confusion (par conclusions, en plaidant
ou plus tard)

Céline CARRU, avocate (Marseille)

LES RECOURS : Y PENSER DÈS LE DÉBUT

Cour de cassation, QPC, CEDH, CJUA : que faire en amont ?

François SAINT-PIERRE, avocat (Lyon, Paris)

16H45 Questions de la salle

17H00 Fin de la formation

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Maîtriser les outils de la défense, de l'arrestation à l'audience
- Mieux cerner comment être utile avant l'audience et les clés
de la relation avec le client
- Anticiper les différentes formes de peines et la préparation
des recours

PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Prérequis : aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Formation en présentiel, dans le respect des normes sanitaires
et de distanciation sociale en vigueur au 17 septembre.
Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours avant
la manifestation !

TARIF JOURNÉE : 375 € HT (soit 450 € TTC)

INSCRIPTION : https://lext.so/5V_30I

Date limite d'inscription (dans la limite des places
disponibles) : Vendredi 16 septembre 2022 à 12h

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz

claire.lorentz@lextenso.fr | 01 40 93 40 81



Validez 7H de formation
auprès du CNB !



Les formations Lextenso
sont certifiées Datadock



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2022
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 540,11 € TTC
Recueils + table seuls : 525,82 € TTC
Journal, recueil + table : 723,89 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 609 €
Journal, recueil + table : 819 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 184 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2021, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL438q1 ■ Rapport "Sauvé" : vers une nouvelle réforme de la justice ? 3
GPL438q2 ■ Le rapport "Sauvé" vu par ses auteurs 6


Doctrine

- GPL436r6 ■ Le pacte de préférence dans l'avant-projet de réforme
du droit des contrats spéciaux : des propositions à parfaire
étude par Michael TOTA 8

Technique

- GPL438m3 ■ L'attribution aux associations caritatives d'objets placés
sous main de justice devenus propriété de l'État
par Julien FAIDHERBE 11

Jurisprudence

- GPL438m6 ■ Libération de la parole et diffamation : le poids des mots
dans la balance des intérêts
note par Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE sous Cass. 1^{re} civ., 11 mai 2022 14
- GPL437h4 ■ Le constat de la résiliation de plein droit du bail
par le juge-commissaire : une procédure autonome
note par Sarah FARHI sous Cass. com., 18 mai 2022 18
- GPL437r5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 21
- GPL437p6 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26
- GPL437w7 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne
des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 29
- GPL437t1 ■ Chronique de jurisprudence des procédures civiles d'exécution
par Claude BRENNER et Jean-Jacques ANSAULT <https://lext.so/GPL437t1> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL438m8 ■ Corinne Dassonvillé, bâtonnière de l'Ardèche 30

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

Sous la responsabilité scientifique de
David NOGUÉRO et Xavier LEDUCQ

Avec la participation de

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL
et Bélanda WALTZ-TERACOL

31